

# Compte–rendu du Conseil des écoles de Jarnouzeau et de St Laurent de Cognac du 18 octobre 2019

Participants		
<b>Représentants des parents d’élèves :</b> M <sup>me</sup> LACHAUD, M. BERGIER et M. LALUE  Excusés : Mme JATIOUA, M. GAUFRIAU, M. FONTAGNE	<b>Enseignants :</b> M. DUBAELE, directeur de l’école élémentaire M <sup>me</sup> WEISS, directrice de l’école maternelle de Jarnouzeau  Excusé : M. ROLLET, enseignant	<b>Mairie :</b> M. CHOLLET, Maire Mme Coulange, conseillère municipale chargée des écoles  <b>IEN :</b> Mme RALLET (excusée)
Président : M. DUBAELE		Secrétaire : Mme WEISS

Ordre du jour :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture du procès verbal de la précédente réunion</li> <li>• Aménagements extérieurs et travaux</li> <li>• Budget</li> <li>• Restauration</li> <li>• Sécurité et hygiène</li> <li>• Transport</li> <li>• Règlement intérieur</li> <li>• Questions diverses</li> </ul>

➤ Les différents points à l'ordre du jour sont abordés au cours de la lecture du compte-rendu de la précédente réunion.

Aménagements extérieurs et travaux
<p><i>École maternelle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Travaux réalisés :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Désherbage de la cour et tonte du pré avant la kermesse.</li> <li>○ Peinture de l’espace scénique sur le sol de la cour, avant la kermesse.</li> <li>○ Pose d’un joint en silicone autour de l’évier de la cuisine.</li> <li>○ Changement des targettes des 2 portes du cagibi à vélos.</li> <li>○ Taille de la haie de lauriers, du côté de la cantine.</li> <li>○ Vérification des fixations des luminaires dans la classe et dans la salle de jeux.</li> </ul> </li> <li>• <u>Demande de travaux :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Changer le second Velux de la cantine et refaire l’encadrement.</li> <li>○ Poser un vasistas dans le cagibi si le contrôle de l’air des classes ne préconise pas l’installation d’une VMC.</li> <li>○ Réparer le brise-vue là aux endroits où il est déchiré.</li> <li>○ Oter la porte du WC enfant qui se trouve entre celui des adultes et la douche : l’espace intérieur y est trop étroit.</li> <li>○ Trouver une solution pour installer un dévidoir à papier dans ce toilette, sans que cela ne gêne les enfants.</li> <li>○ Vérifier le siphon de l’urinoir des toilettes du haut : il y a une fuite.</li> <li>○ Poncer et lasurer les bancs et la cabane avec une lasure sombre.</li> <li>○ Vérifier les vélos, pour la sécurité des enfants (pneus à changer si lisses, freins, ....)</li> <li>○ Rechercher une solution pour changer la roue d’un tricycle qui est très usée et dont il n’existe plus de pièce de rechange.</li> </ul> <p>M. Chollet demande à ce que l’entretien des vélos ne se fasse plus pendant les grandes vacances mais plutôt lorsque le temps pluvieux oblige les employés à travailler à l’intérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poser une balustrade au-dessus du tunnel. → Prévu pour les vacances de la Toussaint</li> <li>○ Poser une protection à l’entrée du tunnel. → M. Chollet explique qu’aucune solution n’a été trouvée.</li> <li>○ M. Chollet dit que les appuis de fenêtres vont être réfectionnés pendant les vacances de la Toussaint.</li> </ul> </li> </ul>

### École élémentaire :

#### • Travaux effectués :

- Dans le sanitaire handicapé du préau :
  - . Installation d'un distributeur de savon
  - . Pose d'un second miroir à hauteur d'adulte.
  - . Fixation de la baguette de la porte.
- Réfection complète des sanitaires des garçons et des filles.
- Allongement de la durée de l'éclairage dans les toilettes handicapés de la cantine.
- Remise en place la dalle du plafond de la salle informatique.
- Réparation de l'échelle à grimper de la cour : deux barreaux tournent sur eux-mêmes. → En cours
- Taille de la haie plantée par Mme Guindet.
- Peinture d'une chaise dans la classe de M. Rollet

#### • Demande de travaux :

- Dans le sanitaire handicapé du préau, installer un distributeur de papier essuie-mains.
- Poser les casiers à serviettes.
- Revoir la fixation d'un distributeur à savon dans les toilettes adultes de la cantine.
- Trouver un support pour le rangement des casques audio.

### **Budget**

#### École maternelle

- Se renseigner au sujet d'une entreprise qui pourrait fabriquer sur mesure le cordage du mur d'escalade.
- Prévoir pour le prochain budget, le rachat d'un ou deux jeux extérieurs en remplacement de ceux ôtés car trop vétustes.
- Prévoir pour les années à venir, le changement de quelques tricycles.
- Prévoir pour les vacances d'été, le budget pour la réfection de la façade de l'école.

#### École élémentaire

- Les ordinateurs portables (avec housses et souris), le chariot mobile, la borne WIFI et les câbles ont été fournis et installés le 17 octobre.  
M. DUBAELE rappelle que les casques ont été achetés par l'APE. Deux portables ont été pris en charge par la coopérative scolaire (pour laquelle cela représente une forte dépense). La mairie et l'éducation nationale financent tout le reste.
- Acheter 3 toiles cirées pour les tables de la salle informatique.

### **Restauration scolaire**

Pour des raisons pratiques (éviter les oublis), les serviettes de tables seront lavées à l'école.  
Il sera donc demandé aux parents de fournir une serviette de table, marquée au nom de l'enfant, pour la durée de l'année scolaire.

### **Garderie du mercredi après-midi**

M. Chollet rappelle que la garderie est limitée à un maximum de 16 enfants (en fonction de l'heure de départ).  
En raison des désistements tardifs qui ne permettent pas de proposer les places vacantes à d'autres enfants, l'inscription à la garderie du mercredi après-midi se fera dorénavant, au plus tard, le vendredi précédent. L'inscription devra s'accompagner de la remise des tickets de garderie et de cantine.

### **Transport**

M. Chollet rappelle que l'arrêt sur l'aire de retournement du bus ou sur la place handicapée est interdit, même pour déposer un enfant qui se rend à la garderie.

## Sécurité et hygiène

Les deux écoles ont effectué les exercices d'évacuation incendie et de mise à l'abri (PPMS intrusion).

Les enseignants indiquent que les classes sont équipées du WIFI.

Conformément à la réglementation, Mme Weiss indique qu'elle recherche une solution pour le désactiver en dehors des périodes d'utilisation.

Les lauriers-cerises présents dans le pré produisent des petites baies dont le noyau peut-être toxique. Les services de l'éducation nationale ont été sollicités pour savoir si le faible risque d'intoxication justifie ou non l'arrachage des trois arbres.

## Règlement intérieur

Deux modifications ont été apportées au règlement intérieur de chaque école.

- « En cas d'absence de l'enfant, il est nécessaire d'en informer l'école par téléphone avant le début des cours ».  
→ *nécessaire* a été remplacé par *impératif*
- « Un parking est mis à votre disposition : les arrêts sur l'aire de retournement du bus ou sur la chaussée sont interdits ». → *l'arrêt sur la place handicapé* a été ajouté.

## Questions diverses

### *Election des parents d'élèves*

La législation permet, pour l'élection des parents d'élèves, de n'autoriser que les votes par correspondance.

Comme aucun parent n'est venu déposer son bulletin de vote directement dans l'urne, cette année, les membres du conseil votent pour la mise en place de cette mesure.

### *Cantine à Saint Laurent*

Des parents ont fait remarquer que les enfants se plaignent car les verres sont ôtés des tables avant la fin du repas. M. Chollet va se rendre sur place pour observer le déroulement du service et intervenir, le cas échéant.

### *Horaires de sortie*

Des parents de l'école primaire se plaignent de l'heure de sortie des élèves. M. Dubaele explique que 12h et 16h30 correspondant à l'heure de la fin de la classe et non à l'heure de la sortie de l'école. Il rappelle qu'en cas de situations particulières, les parents peuvent l'indiquer aux maîtres qui prendront les mesures nécessaires.

La séance est levée à 20h45

Fait à Saint Laurent de Cognac, le 19 octobre 2019

Le Président du Conseil d'École  
M. DUBAELE



La secrétaire de séance  
Mme WEISS

